

ST ÉLOY DE GY LES MOREAUX MILLAINS PROJET PÉDAGOGIQUE TOUSSAINT 2024

02 48 25 41 71
06 59 03 52 39



À quel âge et comment les jeunes peuvent-ils venir au centre ?

Les jeunes accueillis sont âgés de 10 ans à 16 ans non faits. L'A.C.M. des Millains est donc une structure spécifique et particulièrement adaptée pour la tranche d'âge. Afin de répondre aux attentes et besoins des jeunes, ils seront répartis en deux groupes d'âges distincts : les 10 -12 ans et les 13 -15 ans.

Ils peuvent fréquenter le centre soit :

- en journée complète (avec déjeuner) de 8 h 30 à 18 h,
- en 1/2 journée 13 h 30 à 18 h.

Un accueil avant-centre est mis en place à l'accueil Auron B, rue de la halle. Les enfants sont pris en charge à partir de 7 h 30 jusqu'à l'arrivée du car et le soir dès la descente du car et ce jusqu'à 18 h 30.

Il s'agit d'un service payant, assuré par des animateurs employés spécifiquement pour cette mission.

Les familles ont la possibilité d'accompagner leurs enfants de 8 h 30 à 9 h 30 à l'ACM « les Bouloises » et de les reprendre en charge sur ce même centre de 17 h 30 à 18 h.

Il n'y a pas d'accueil d'individuel le matin aux Millains, le soir les familles peuvent récupérer leurs enfants aux Millains, avant 17 h 30.

Dans quels cadre et espaces les enfants évoluent-ils ?

L'Accueil Collectif de Mineurs des Millains se trouve à 20 km de Bourges, dans la forêt sur la commune de Saint Eloy de Gy. La structure est implantée sur une plaine de 4 hectares, à la lisière de la forêt et bénéficie d'un environnement privilégié sur un site naturel qui favorise les activités de plein air. On y trouve des espaces

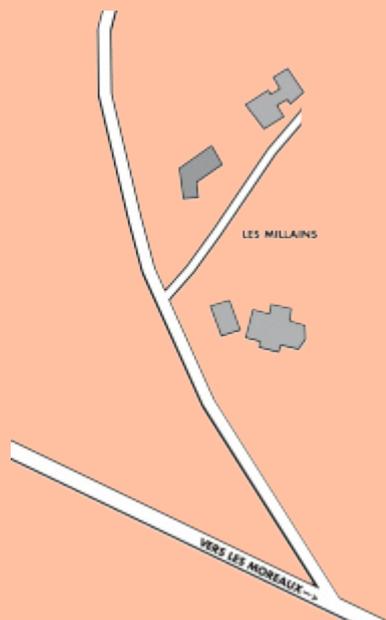
aménagés pour la pratique d'activités sportives, telles que un terrain de football, de boules, de beach-volley et de basket.

Les locaux de service :

Un bâtiment direction comprenant un bureau, une infirmerie, une cuisine pédagogique, un atelier et une régie matérielle.

Un restaurant comprenant une grande salle de restauration, une arrière salle pour le stockage du matériel et un bâtiment cuisine.

Un bâtiment d'activités doté d'une grande salle dédiée aux activités créatives et aménagée en espace de vie.



L'Accueil Collectif de Mineurs « Les Millains » est une structure du Service Loisirs Éducatifs de la Ville de Bourges.

Comment se déroule une journée ?

À partir de 9 h : départ de tous les circuits de cars dans les différents quartiers.

Vers 10 h : Arrivée de la navette sur les Millains.

Jusqu'à 10 h 15 : Temps d'accueil des jeunes sur les différents lieux de vie.

10 h 15 à 12 h : Temps d'activités.

12 h 15 à 13 h 30 : Déjeuner.

Dès la fin du repas jusqu'à 14 h 15 : Différents espaces (jeux calmes, musique, lecture, jeux de société, discussions et échanges...) sont aménagés afin que les jeunes puissent se retrouver entre eux et avec les animateurs.

14 h 15 à 16 h 45 h : Temps d'activités, rangement de l'activité et de la salle, puis prise du goûter avec l'animateur.

17 h : Départ de la navette en direction des Bouloises.

17 h 40 : Répartition des jeunes par ligne de car et départ vers les différents quartiers de la ville.

Qui encadre les enfants ?

Un directeur diplômée BAFD :

Il élabore le projet pédagogique, assure sa mise en œuvre et valide les projets d'animations et les activités qui en découlent. Il gère l'ensemble des équipes ainsi que la structure dans sa globalité. Il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Une équipe d'animateurs, diplômés BAFA ou en cours de formation :

Elle élabore le projet d'animation découlant du projet pédagogique et propose toutes les activités du séjour. Les animateurs assurent

l'encadrement des enfants (1 animateur pour 12), et mettent en place des activités adaptées à la tranche d'âge.

Une équipe d'agents de service :

Elle assure les services du déjeuner, du goûter et l'entretien des locaux.

Quels sont les orientations éducatives et les objectifs pédagogiques ?

Les orientations éducatives de la Direction Développement Éducatifs et Culturel

- Ouverture culturelle.
- Citoyenneté.
- Transition écologique & qualité de vie.
- Vivre ensemble.
- Co-éducation & parentalité.

Les objectifs du centre de loisirs :

Développer l'autonomie :

- que le jeune puisse être acteur de ses loisirs, propose et réalise un projet, une activité,
- que le jeune prenne des initiatives et assume des responsabilités.

Susciter le respect de chaque individu, des lieux et de l'environnement :

- que le jeune participe à la vie de groupe en appliquant et en respectant les règles de la vie collective,
- que chaque jeune accepte et respecte les différences physiques, sociales, ethniques et religieuses.

Développer l'apprentissage de la vie de groupe et l'aptitude à vivre en société :

- que le jeune soit capable de réfléchir, proposer, élaborer, échanger et créer ensemble,
- que les jeunes soient capables de confronter leurs idées, se mettre d'accord, de s'entraider et faire ensemble.

Permettre d'accéder à un choix d'activités riches et variées :

- que chacun enrichisse ses connaissances dans divers domaines,
- que le jeune participe aux activités qui favorisent la détente, les rencontres, le plaisir,
- que le jeune puisse découvrir, s'initier à diverses activités et dans plusieurs domaines.

« LA MAO PAR LA SYMPHONIE DU NOUVEAU MONDE »

Nous allons proposer aux jeunes, pendant le séjour, de découvrir la musique contemporaine à travers l'utilisation de nouvelles technologies par l'intermédiaire de la Musique Assistée par Ordinateur (MAO). Cette animation est construite en partenariat avec la cité éducative et un intervenant professeur de musique.

But :

Faire découvrir aux jeunes l'influence de la musique classique dans les œuvres musicales modernes et les initier aux techniques de la Musique Assistée par Ordinateur (MAO) pour l'élaboration d'une composition musicale ou une ambiance sonore, qui seront diffusées lors du concert du Paris Mozart Orchestra le Samedi 26 Octobre.

Objectifs :

- Découvrir le « sampling » et les différents effets sonores,
- Créer une composition musicale en utilisant différents sons,
- Découvrir la MAO et ses différents outils.
- Présenter l'œuvre musicale créée et participer au concert du PMO.

Méthode :

Cette activité se déroulera sur 5 demi-journées. Les jeunes découvriront la MAO, par l'utilisation d'un logiciel gratuit.

À partir d'extraits de la « *Symphonie du nouveau monde* » œuvre d'Anton DVORAK, compositeur Tchèque, les jeunes créeront des ambiances sonores en utilisant le Beatmaking (création de pistes musicales rythmées) pour élaborer leurs propres compositions.

Après avoir extrait et répertorié différents sons et familles d'instruments (percussions, les cuivres, les basses, etc), les jeunes utiliseront le « sampling » pour assembler, numériquement, les différents extraits ou sons et ensuite les intégrer dans l'échantillon musical choisi.

Les jeunes seront sensibilisés aux arrangements sonores et à l'initiation au mixage pour finaliser leurs compositions musicales.

Les compositions créées seront présentées en avant-première de concert du PMO, le samedi 26 octobre à la Maison de Culture de Bourges.

En parallèle, différents ateliers et activités seront proposés tout au long du séjour :

ATELIER CULINAIRE : Initiation à la cuisine par la confection de recettes simples avec des produits de saison. A travers cette activité, nous sensibiliserons les jeunes au gaspillage alimentaire, au respect du budget et favoriserons les circuits courts.

ATELIER SPORTS DE PLEIN AIR ET NATURE :

- Initiation au VTT et randonnée
- Jeux sportifs, plein air, grands jeux,...

ATELIER COSMETIQUE : Activités cosmétiques avec création de produits de beauté facile à réaliser chez soi.

ATELIER CRÉATIFS : Initiation à différentes techniques de peinture sur différents supports. Réalisation d'une fresque en mosaïque illustrant le projet avec PMO.

En parallèle des sorties « piscine » seront organisées.